



© Benoît Debuissier

150 ans, retour vers le futur

150
ANS
2016

Au fil de son histoire, la Ligue de l'enseignement a mené des combats pour que la République s'installe et que la justice progresse. Elle en a anticipé certains, réussi d'autres, manqué parfois. Aujourd'hui, dans le contexte si particulier que nous connaissons, les causes défendues hier sont plus brûlantes que jamais. L'éducation, la laïcité, la solidarité... méritent qu'on s'engage pleinement parce qu'elles nous ont constituées, qu'elles nous questionnent et qu'elles nous permettront sans doute d'affronter l'avenir.

Nous avons commencé par effectuer un travail d'appropriation de notre culture politique en octobre autour d'ateliers sur cinq grands thèmes fédérateurs¹. Que retenir de ces travaux ? D'abord que l'appropriation collective des enjeux politiques semble s'imposer comme une priorité. Ensuite que l'articulation entre impératifs de gestion et idéaux militants n'est pas évidente. Et enfin que si la Ligue a la chance de ne pas être prisonnière d'une seule idéologie, elle souffre sans doute d'une difficulté à formaliser précisément ce qu'elle pense. Richard Robert, qui a fait la synthèse de cette journée (page 10), s'interroge : comment faire pour qu'une vraie prise en compte de ce qui se passe sur le terrain puisse nourrir une reformulation au niveau national ? Très peu nombreuses sont, dans le camp républicain, les organisations capables de proposer un discours articulé à une action. En tout état de cause, les inquiétudes qui traversent le corps militant de la Ligue sont un signe de vitalité, attestant la capacité de notre organisation à se passer au crible de ses valeurs.

Pourquoi avons-nous choisi de concentrer cette première étape sur l'après 1968 ? Il y a d'abord peu de littérature scientifique sur la Ligue à partir de cette période. Elle constitue pourtant un tournant où la Ligue décidera de prendre parti dans l'évolution politique du pays. L'après 68, c'est le moment où la notion d'animation socioculturelle remplace celle d'éducation populaire. Il ne s'agit plus d'éduquer mais d'animer, de permettre aux habitants d'un territoire de s'organiser eux-mêmes. C'est aussi (et c'est intéressant notamment par rapport aux conclusions des ateliers d'octobre) la période où la Ligue s'inquiète de devenir gestionnaire d'activités. En 1970, elle décide de remobiliser ses troupes en lançant une campagne « Vivre en ville » pour redéployer sa mission d'éducation, de culture et de formation du citoyen dans une société devenue essentiellement urbaine. La campagne sera comprise théoriquement mais sur le terrain, elle sera suivie de peu d'effets (page 11). Ce projet fut sans doute trop ambitieux et/ou trop en avance sur le mouvement, dépassé par les enjeux locaux dans une période très idéologiquement marquée mais stimulant et révélant encore aujourd'hui les tensions que peut traverser notre réseau.

L'appropriation de notre histoire et de notre héritage (pages 13, 14 et 15) nous oblige, et cela constituera le deuxième temps de notre réflexion, à porter un regard sur nos actions présentes pour qu'elles traduisent toujours au mieux ces combats (page 12). Pour s'engager pleinement dans nos prochaines 150 années.

• Ariane Ioannides

DANS CE DOSSIER

- Question de congrès :
Un fragile équilibre entre dire et faire
- Campagne :
Vivre en Ville
- Initiatives :
 - Incarner la laïcité
 - Interview de Christian Beauvais, de la Ligue du Pas-de-Calais
- Histoire :
L'héritage de Bourgeois et du solidarisme
- Colloques :
 - Laïcité : des combats fondateurs aux enjeux d'aujourd'hui
 - La Ligue et le cinéma, pas juste une image...

Rédactrice en chef du dossier :
Ariane Ioannides

1. Éducation : De la « reconnaissance du droit à l'éducation permanente » à la « refondation de l'école » ; Laïcité : Du « service public unifié laïque de l'Éducation nationale » à « laïcité-diversité » ; démocratie (De « Vivre en ville » à « la participation citoyenne »), Action publique : De « l'État républicain » à « l'action d'intérêt général » ; Solidarité : De la priorité « aux milieux populaires » à « la France des invisibles ».

Un fragile équilibre entre dire et faire

La Ligue a une histoire. Elle est née, elle s'est développée autour de grands combats qui lui ont donné à la fois une légitimité politique, une énergie militante, des pratiques et une organisation. Certaines de ces causes sont déjà centenaires, d'autres se sont cristallisées plus récemment ; toutes ont été retravaillées au fil des années. En 2015, où en sommes-nous ? Dans l'optique du Congrès de Strasbourg, une journée de travail a été organisée le 9 octobre pour faire le point sur cette culture politique et sa traduction dans les actions d'aujourd'hui.

Le contexte des 150 ans, la perspective du Congrès et l'approche de l'élection présidentielle sont l'occasion de réinterroger une culture politique dont la richesse est une force paradoxale. Car de la même façon que l'action de la Ligue se déploie sur de multiples champs, les causes qui ont animé son histoire sont si nombreuses qu'on peut en perdre le fil.

La journée du 9 octobre visait d'abord à en clarifier les contours, avec cinq ateliers travaillant chacun sur un grand thème fédérateur, via une approche en deux mouvements. Leur histoire au cours des 50 dernières années, tout d'abord, qui en partant de 1968 définit à la fois une séquence historique et, pour une partie de ceux qui sont aujourd'hui en responsabilité, une mémoire militante. Un temps d'interrogation, ensuite, sur la façon dont le thème est traité aujourd'hui : son actualité, et sa traduction en action et en animation.

Cinq ateliers, donc : éducation (De « la reconnaissance du droit à l'éducation permanente » à la « refondation de l'école »), laïcité (« Du service public unifié laïque de l'Éducation nationale » à « laïcité-diversité »), démocratie (De « Vivre en ville » à « la participation citoyenne »), action publique (De « l'État républicain » à « l'action d'intérêt général »), solidarité (De la priorité aux « milieux populaires » à « la France des invisibles »).

Que retenir de ces travaux ? Si l'on plonge dans le détail des séances en atelier, les comptes rendus des rapporteurs attestent la vigueur et la précision des échanges : chacun des thèmes est bien vivant, on n'est pas face à un discours désincarné ou une idéologie desséchée mais face à des réflexions et des pratiques. La Ligue, au regard d'autres organisations, se caractérise par sa capacité à articuler dire et faire, réfléchir et agir.

ENTRE LOGIQUE PROFESSIONNELLE ET ENVIE DE CHANGER LE MONDE

Cette articulation, pour autant, n'a rien d'évident au quotidien, et il ressort aussi des ateliers une tension, parfois douloureuse, entre les impératifs de la gestion et les idéaux militants. La professionnalisation de l'action, engagée depuis plusieurs décennies, n'a pas eu raison de l'envie de changer le monde. Mais elle n'en est pas la simple traduction. La logique professionnelle, celle de l'organisation soumise à des contraintes économiques et juridiques, s'impose aux responsables et façonne à la fois leur action au quotidien et leur identité d'acteurs.

L'organisation elle-même, qui se définit en référence à des valeurs et dont les responsables sont fondamentalement des bénévoles, est affectée par la professionnalisation de son action. Est-elle en passe de devenir une institution ? On peut se poser la question. Après tout, ce fut le destin de nombre de structures dans le champ santé-social, et c'est l'un des horizons possibles d'une organisation militante dès lors qu'elle entre dans le détail de la gestion et qu'elle s'active réellement à « faire société ». L'équilibre entre dire et faire est fragile, le « faire » peut grignoter tout le reste – *a fortiori* quand l'organisation tire une partie de ses ressources des services qu'elle produit pour les collectivités locales.

Cette inquiétude n'est pas directement formulée ; elle n'est pourtant pas absente de l'esprit des participants aux ateliers. Mais on peut renverser la perspective : si une partie des responsables souffre d'être engluée dans la gestion, c'est que la flamme militante n'est pas éteinte : une organisation qui s'inquiète de devenir gestionnaire, c'est une organisation bien vivante. Cela étant, ces inquiétudes ouvrent sur plusieurs questions qu'il faut prendre au sérieux.

SE RÉAPPROPRIER COLLECTIVEMENT LES ENJEUX POLITIQUES

Tout d'abord la répartition des rôles entre salariés et militants, entre ceux qui font et ceux qui décident, mériterait d'être revue : ceux qui font pour la Ligue sont la Ligue. Leur appropriation des enjeux politiques, des causes historiques, passe peut-être par leur participation plus active aux débats et à la prise de décision. Il y a là un vaste champ de réflexion : entre, d'un côté, des responsables qui s'inquiètent de devenir des gestionnaires (et déplorent parfois la raréfaction des vocations militantes) et, de l'autre, des salariés qui pourraient participer plus activement au débat politique au sein de la Ligue, il y a une symétrie.

Ensuite, alors qu'elle s'était construite autour d'une cause simple la Ligue s'est au fil du temps déployée sur des champs très divers : c'est une organisation qui veut faire beaucoup, peut-être de plus en plus, mais qui – c'est ce que ressentent en tout cas les participants aux ateliers – n'y arrive pas. Faut-il alors tailler dans le vif, abandonner certaines activités, se recentrer sur quelques lignes d'action, comme on se recentre sur son cœur de métier ? La question n'a pas été posée mais elle pourrait l'être. Une autre façon de la poser serait de repenser la cohérence de l'ensemble – non pas seulement la traduction des valeurs dans les pratiques,



© Benoît Debuissier

mais la façon dont les valeurs « font système », dont elles s'organisent. À cet égard l'éducation populaire et l'idéal d'émancipation par le savoir pourraient réapparaître comme « la » cause, celle qui se déploie dans l'histoire et donne son sens aux autres.

Si la Ligue a la chance de ne pas être prisonnière d'une idéologie, elle souffre sans doute aujourd'hui d'une difficulté à formaliser précisément ce qu'elle pense. Tous se reconnaissent dans des « valeurs » communes, et il n'est pas difficile de sentir ces valeurs, mais il est plus difficile de les formaliser précisément. Même une notion comme la laïcité, dans laquelle tous se reconnaissent, a un sens assez flou, et de surcroît elle se travaille différemment d'un territoire à l'autre. Ce flou et cette diversité sont une chance, mais un peu plus de précision et d'homogénéité ne seraient pas inutiles. Comment faire ? Une réponse gestionnaire serait de proposer davantage de formation, voire de formation politique. Une réponse politique et militante serait de proposer davantage de débats. Ces deux réponses ne sont pas exclusives l'une de l'autre. En tout état de cause l'appropriation collective des enjeux politiques semble s'imposer comme une priorité.

ARTICULER UN DISCOURS NATIONAL AUTOUR D'UNE ACTION LOCALE

Une des difficultés de l'exercice est la tension entre ce qui se joue, se fait et se réfléchit à l'échelle du territoire et à l'échelle nationale. Raisonne-t-on de la même façon pour répondre aux enjeux d'un territoire rural et au niveau national ? Si la Ligue a su s'organiser pour faire, elle n'a peut-être pas complètement intégré les conséquences de ce choix : comment faire pour qu'une vraie

prise en compte de ce qui se passe sur le terrain puisse nourrir une reformulation au niveau national ? Il n'y a pas de réponse simple à cette question, mais elle devra être posée. Car il est bien possible que la dépolitisation que beaucoup regrettent ne soit pas une difficulté à articuler gestion quotidienne et idéaux militants, mais une difficulté à articuler les différents niveaux de pensée et d'action.

Il me semble – je parle en mon nom, et depuis ma position qui est celle d'un observateur et d'un compagnon de route – d'autant plus urgent pour la Ligue de se mettre en ordre de bataille et d'affronter ces questions qu'elle est attendue. Les causes qu'elle a défendues et à travers lesquelles elle s'est constituée sont aujourd'hui plus brûlantes que jamais et certaines sont attaquées ; les champs sur lesquels elle a déployé son action, comme la solidarité, sont aujourd'hui investis par d'autres acteurs. Très peu nombreuses sont dans le camp républicain les organisations capables de proposer un discours articulé à une action. La Ligue en fait partie. Les inquiétudes qui traversent à l'occasion son corps militant sont un signe de vitalité, attestant la capacité de l'organisation à se passer au crible de ses propres valeurs.

• Richard Robert ¹

1. L'intervention audio de Richard Robert lors de la journée du 9 octobre est disponible sur : blogcom.laligue.org

CAMPAGNE

Retour vers le futur

Il est des campagnes qui ont laissé leur empreinte à la Ligue. De belles initiatives qui par leur originalité et leur vision permettent de comprendre certaines orientations d'aujourd'hui. C'est le cas de « Vivre en ville » lancée en 1971. Cette grande campagne de mobilisation est d'abord une intuition : l'intuition qu'un mouvement d'éducation populaire doit se préoccuper des nouvelles formes de « vivre ensemble », devenues essentiellement urbaines.

La France des années 70 s'est nettement urbanisée : à peine majoritaires en 1945, les villes rassemblent désormais 77 % de la population. Accélération de l'exode rural, urbanisation rapide caractérisée par la croissance des banlieues, c'est dans ce contexte que « Vivre en ville » est lancée un an après « Bourges 70 ». Cette opération, qui a rassemblé 1 200 jeunes de 69 fédérations, avait l'ambition d'animer une ville de 80 000 habitants pendant quatre jours. Une gageure. Les animateurs constatent alors, qu'en milieu urbain, les difficultés voire l'absence de relations humaines dans les grandes agglomérations sont un obstacle sérieux pour leur action.

« RENDRE LA VILLE AUX CITOYENS »

« Il y avait là un vaste chantier pour une action éducative et culturelle militante. L'animation socioculturelle apparaît comme une méthode bien adaptée : il s'agit de profiter de cette évolution urbaine pour la tirer vers les valeurs humanistes chères à la Ligue et redéployer sa mission d'éducation, de culture, de formation du citoyen » résume Michel Morineau, adjoint du service Animation du confédéral à l'époque. Cette période est aussi celle où la France entre dans le marasme économique (entrecoupé de reprises certes) et où la question sociale devient de plus en plus visible et préoccupante : l'immigration, les discriminations, la relégation, la pauvreté, les inégalités sont des réalités qui prennent un autre visage « au sein des cités ».

Parallèlement, le constat est fait que la Ligue est encore très majoritairement rurale dans ses composantes militantes, dans ses associations et même dans sa manière de penser l'action. Pour Michel Morineau, « penser la diversité était alors une pensée urbaine ». La Ligue perd des adhérents en milieu rural qu'elle ne retrouve pas en milieu urbain. Quant à ses associations dans les grands centres urbains, si

elles sont souvent importantes en adhérents et en activités, elles ne pèsent guère dans les enjeux locaux dès qu'il s'agit d'intervenir sur les problématiques (éducatives, culturelles, sociales, économiques...) du développement des territoires urbains. Le déphasage – du moins analysé comme tel – entre un monde en voie d'urbanisation totale et une Ligue encore enracinée dans sa tradition rurale saute aux yeux des militants. Rien de tel qu'une « campagne » pour provoquer les évolutions vitales à la survie de l'institution.

La communication de la campagne est alors portée par la réalisation et l'édition d'une belle affiche commandée à Jean-Michel Folon¹ et d'un reportage photos réalisé par Jacques Windenberger² qui fait l'objet d'un coffret de quelques centaines de diapositives destinées à être projetées en continu dans de petites assemblées et à faire réagir les gens sur leurs conditions de vie.

FORMER LES ANIMATEURS DES VILLES

À partir des années 70, la première génération d'animateurs professionnels arrive à la Ligue. Il faut donc les former aux enjeux des « questions urbaines ». L'information est traitée par l'édition d'une série de dossiers techniques : la législation organisant l'aménagement du territoire urbain, les équipements socioculturels en ville, plusieurs articles dans *Pourquoi ?* et dans *Les Cahiers de l'éducation permanente*³, filmographie, etc.

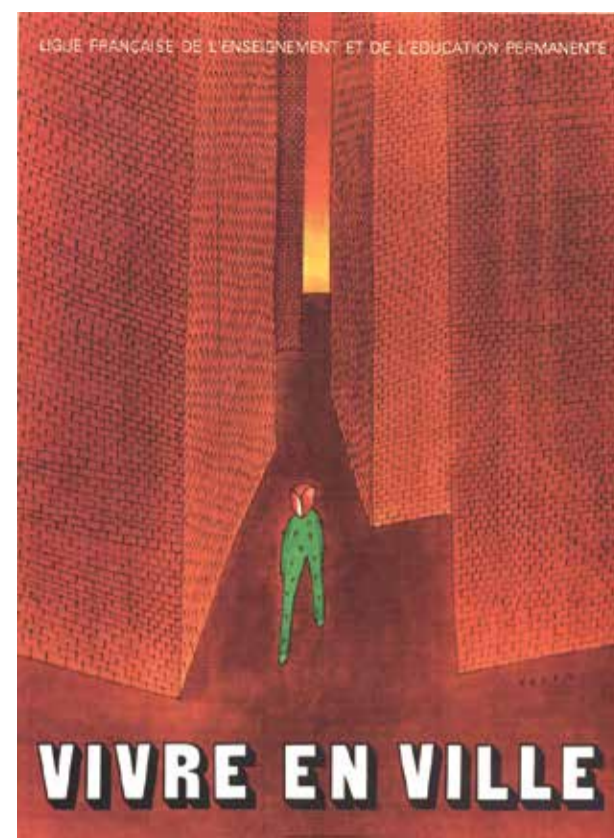
La formation des militants repose, elle, sur un ambitieux programme de stages conventionnés. Monique Lasserre, responsable du pôle Formation au confédéral de 1971 à 1984 parle d'une double volonté : celle du confédéral « de peser plus sur l'évolution de la société en général et, en parallèle, celle des fédérations de développer une politique culturelle dans un département ». Cette formation fit l'objet de la première convention signée

avec une Université, celle d'Aix-Marseille, et entraînera par la suite des partenariats avec d'autres Universités. Elle concerna pas loin d'une centaine de cadres fédéraux et s'étala sur plusieurs années jusqu'en 1975 à raison de deux ou trois stages d'une semaine par an. La problématique de cette formation très centrée au départ sur la campagne et les questions urbaines évolua ensuite vers une problématique d'avantage « formation de militants de la Ligue » et préfigura en quelque sorte la politique de formation professionnelle des cadres de la Ligue qui fut mise sur pied dans la deuxième moitié de la décennie⁴. Pour Monique Lasserre, si la formation « Vivre en ville » a été comprise théoriquement, elle a eu du mal à se traduire sur le terrain. « La relation pensée/réflexion et l'évolution de la pratique de terrain ne s'est pas faite. » L'autre « erreur a sans doute été de croire que seule une pensée politique mobiliserait. Face à des gens qui veulent se loger dans des HLM, c'était difficilement entendable ».

« Vivre en ville » avait également comme objectif d'affirmer UNE identité Ligue et d'éprouver autour d'un projet une vraie coopération voire une mutualisation des initiatives, prouvant du même coup leur efficacité pour traduire des orientations en actions. « Pour la première fois depuis des années, on essaya de mettre tout le monde au diapason, de faire cause commune, de se coordonner » se souvient Michel Morineau.

DE PARTENAIRES À PRESTATAIRES

Les années 70, ce sont aussi les années où la Ligue revisite ses principes fondateurs et où la notion d'animation socioculturelle va remplacer celle d'éducation populaire. Il ne s'agit plus d'éduquer mais d'animer, de permettre aux habitants d'un territoire de s'organiser eux-mêmes pour prendre en charge l'analyse des besoins de leur milieu et la mise en œuvre de réponses adéquates.



Pour Monique Lasserre « ce qui était pensé historiquement étant devenu une participation nécessaire au développement d'une politique publique, on s'est fait dépassé par les enjeux locaux ». Michel Morineau l'analyse ainsi : « Alors que l'animation socioculturelle était une méthode, elle devient une doctrine. »

Le programme adopté en 1975 au Congrès de Nîmes concrétisait une orientation qui s'appuyait sur le partenariat associations/municipalités « pour une politique laïque et démocratique d'animation socioculturelle » complétant la perspective d'un grand service public⁵, à gestion tripartite (État-collectivités-associations). Au niveau local, le Colodescu (conseil local de développement social et culturel) a bien tenté de traduire en actes cette orientation mais dans les faits, la Ligue entre dans une phase de gestion d'activités. Sur le plan politique, « Vivre en ville » a amorcé une vague de consultations sur les limites de son action dans une période très idéologiquement marquée. Cela aboutira à la position du Congrès de Nîmes et à l'adhésion de la Ligue au projet socialiste⁶.

Avec les élections municipales de 1977, de nombreux responsables associatifs prennent des responsabilités électives. Ils vont favoriser la prise en compte des activités socioculturelles mais ils le feront le plus souvent directement. Les associations locales se videront ainsi de leurs meilleurs militants et on assistera à la municipalisation de nombreuses activités. Le nombre d'associations adhérentes se développe mais essentiellement pour des prestations de service et pour les activités sportives ou de vacances.

Dans son rapport du Congrès de Nîmes en 1975, Paul Fahy, secrétaire général, fait le bilan des expériences conduites : « Pour rendre la ville aux citoyens, pour décentraliser le pouvoir urbain dans certains domaines, très vite s'est posé le problème des limites de l'action d'un mouvement social et culturel à perspectives démocratiques (...). Les thèmes de départ englobant tous les problèmes inhérents à la ville : habiter en ville, y travailler, s'y déplacer, y avoir des loisirs sont jugés trop ambitieux pour une action généralisée. » La campagne sera arrêtée en 1976. Si elle n'a pas été totalement concluante, elle a toutefois amorcé à la Ligue une autre conception de l'action culturelle (travail sur les identités, les langues, les cultures) qui verra le jour un peu plus tard et qui débouchera dans les années 80 sur une mission nationale d'action culturelle.

• Ariane Ioannides

1. J.-M. Folon est un aquarelliste, peintre, graveur et sculpteur belge (mort en 2005).
2. J. Windenberger est un photographe français. Dès les années 60, il fait le choix de la photographie documentaire.
3. *Les Cahiers de l'éducation permanente*, « Des militants dans l'animation » de Guy Gauthier et Claude Sageot, Ed. Broché, 1977.
4. La loi de 1971 sur la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente marque une date importante. La Ligue considère que c'est une voie à explorer et souhaite réfléchir à sa place et son rôle dans la formation professionnelle des salariés.
5. Le SPULEN (Service public unifié laïque de l'éducation nationale) qui serait chargé à la fois de l'éducation initiale, de la formation professionnelle et de l'éducation populaire ne verra jamais le jour en dépit de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981.
6. Le document sur les grandes évolutions de la Ligue après 68 à partir de ses questions de Congrès est disponible sur blogcom.laligue.org

INITIATIVES

Incarner la laïcité

Forte de la tradition associative née du mouvement ouvrier, la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais célèbre ses 90 ans. Dans un département où le FN est bien implanté et face aux dérives xénophobes, elle entend bien défendre une laïcité synonyme de diversité et surtout la faire vivre.

« Face à la montée du Front national et de l'abstention, on ne peut plus être dans l'incantation. Nous devons réoccuper le terrain, aller vers les gens, s'associer, fédérer, développer les initiatives et promouvoir la laïcité », les mots de Daniel Boys, président de la fédération du Pas-de-Calais (62), sonnent comme un appel à la mobilisation. Le ton se veut combatif. Et pour cause, dans ce département qui a vu la ville de Hénin-Beaumont et six cantons tomber dans le giron du FN, les élections régionales, des 6 et 13 décembre, pourraient bien assurer un tremplin aux ambitions de Marine Le Pen. Face à la vision restrictive et dévoyée de la laïcité agitée par la candidate frontiste, la Ligue 62 lui oppose une laïcité garante de la liberté de conscience, prônant le respect de l'autre et fidèle à l'esprit de la loi de 1905. « La laïcité, c'est un principe du "vivre ensemble". Elle renforce la liberté de chacun. Elle démontre que nos différences ne sont pas une faiblesse et que la diversité est une réalité à faire vivre », énonce Daniel Boys avant de détailler, avec son équipe, les projets et temps forts qui vont émailler l'année : 90 ans, ça se fête !

RENCONTRES, DÉBATS, FORMATIONS ET ACTIONS DE TERRAIN

Du 7 au 12 décembre 2015, pour la quatrième année consécutive, la fédération 62 organise « la semaine départementale de la laïcité ». L'occasion de mettre en place différents temps de rencontres, de formation mais aussi de mettre en lien des acteurs engagés afin d'agir ensemble. « Un appel à projet a été diffusé auprès des écoles, des associations, des collectivités », explique Ali Hamnache, délégué à la vie fédérative. La semaine s'inaugure à Arras avec la projection du film *Hope*, suivi d'un débat en présence du réalisateur Boris Lojkine. Quelques établissements pénitenciers répondent présents. Depuis septembre,

« un intervenant travaille avec les détenus sur la laïcité comme valeur universelle. Sur ce que signifie "faire société" ? En quoi la religion n'est qu'une composante de l'identité ? », précise Ali Hamnache. Des expositions et des projections-débats sont aussi prévues. Des actions sont organisées pour et avec les migrants à Calais. Une distribution de « sak-survie » – un sac contenant des kits nutrition, hygiène, communication... – est assurée. Le réseau Migreurop, décryptera ce que sont réellement les « hotspots » – ces centres censés assurer le contrôle, l'identification, l'enregistrement des témoignages et la prise d'empreintes des arrivants.

En lien avec la « Journée internationale de lutte contre le racisme » – le 21 mars – la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais organise dans le département, en partenariat avec des associations



des territoires, la Semaine d'éducation contre le racisme et les discriminations, nommée « Faites la fraternité ». « Je deviens discriminant, si je me suis senti, un jour, discriminé. L'idée, c'est de modifier notre façon d'être et d'agir, de rompre cette chaîne » explique Ali. Les sports coopératifs seront mis en avant. Le film *Les héritiers* de Marie-Castille Mention-Schaar sera également diffusé. La semaine se clôture avec différents projets d'animation sur un village associatif – potentiellement 900 associations affiliées, 40 000 adhérents sur le département : héritage vivace de la tradition associative et mutualiste née du mouvement ouvrier.

Le 23 avril 2016 se tiendra l'Assemblée générale. « On reprend la formule de l'an passé, à savoir un temps formel, institutionnel (bilan

financier, bilan moral, élection du CA...) et une thématique. 2016, c'est l'année de l'Euro, donc on a opté pour "Sport et éducation populaire", raconte Daniel Boys. Le stade Bollaert (Lens) est réservé. En plus des rencontres sportives, les jeunes de 12-26 ans, issus des quartiers prioritaires se verront proposer des animations autour de cinq thématiques afin de les sensibiliser au développement durable, à la citoyenneté, à l'orientation et l'insertion, à la santé et à l'éducation numérique.

Le deuxième week-end de septembre, à Barlin, se profile « Un festival de musique associé à un forum social, dans le même esprit de ce qui se fait à la fête de l'Humaine », annonce fièrement le délégué culture, Simon Rousselle. Il se pourrait bien que certaines têtes

d'affiche de la Courneuve se produisent aussi sur le site du bassin minier. Le reste de la programmation musicale éclectique sera assuré par des groupes locaux. Des stands thématiques – citoyenneté, culture, développement durable, formation... – seront l'occasion d'échanger et de partager mais aussi d'expérimenter de nouvelles pratiques, tel l'entraînement mental. L'événement se veut familial et convivial : buffet citoyen, produits bio et circuit court. Simon en est convaincu : « C'est aussi un bon prétexte pour s'ouvrir à d'autres publics, leur faire découvrir ce qu'on fait, ce qu'est l'éducation populaire et les valeurs qui nous animent. »

• Philippe Ridou

« Mobilisés en interne, nous sommes devenus plus efficaces à l'extérieur »

Christian Beauvais est le délégué général de la fédération du Pas-de-Calais. Il nous parle du travail (colossal) qu'il a engagé avec son équipe depuis quatre ans sur le terrain de la laïcité.

Les Idées en mouvement : Pourquoi la laïcité est-elle autant indissociable de l'identité de la fédération 62 ? Est-ce davantage lié à l'histoire ouvrière ou au contexte, la percée du FN, dans le département ?

Christian Beauvais : Un peu les deux. Le fort taux d'abstention et la poussée de l'extrême droite créent un focus, une sorte d'urgence à apporter une réponse et, plus particulièrement, à contrer l'instrumentalisation que le FN fait de la laïcité, qu'elle use comme d'un paravent à sa xénophobie. Quand j'ai pris mes fonctions, il y a quatre ans, cela a été l'occasion de nous questionner sur nos valeurs communes, de redéfinir les évidences. La laïcité est un mot-valise et il fallait s'assurer que chacun porte la même valise avec le même contenu. En interne, cela nous a remobilisés et nous avons gagné en cohérence.

Quelle stratégie adopter ?

Plutôt que défendre nos valeurs, il faut les faire vivre. Elles sont intégrées et déclinées dans toutes nos activités, du Bafa à Lire et faire lire. Nous avons gagné en visibilité en menant des actions telles la Semaine de la laïcité ou Faites la fraternité. Mobilisés en interne, nous sommes devenus plus efficaces pour mobiliser en externe les associations, les acteurs locaux, les écoles, les institutions... En deux ans, 53 associations se sont affiliées. Grâce à la signature de la Charte de la laïcité et à « La diversité est une force pour la République » nous nous sommes engagés totalement. Notre expertise dans le domaine est désormais reconnue. Au point d'avoir obtenu d'être inscrits au plan de formation académique et d'avoir le soutien de l'État pour former les acteurs du territoire à « la laïcité et aux valeurs de la République ».

Avec la préfecture, nous intervenons auprès du Conseil français du culte musulman (CFCM).

L'éducation populaire a des solutions pour contrer l'abstention et le vote FN ?

Oui, bien sûr mais elle ne peut pas être le pompier de service. La solution est avant tout systémique. Il faudra sans doute une génération pour corriger tout cela. Mais, il faut aller vers les personnes, les écouter, entendre leur frustration, leur redonner la parole, au besoin la modérer mais surtout ne pas l'empêcher. Et faire que les valeurs ne soient plus simplement pensées mais vécues, expérimentées, incarnées.

• P.R.

HISTOIRE

L'héritage de Bourgeois et du solidarisme

Président de la Ligue de 1894 à 1898, homme politique en vue de la III^e République, plusieurs fois ministre, cofondateur du parti radical-socialiste en 1901, Léon Bourgeois (1851-1925) est surtout connu aujourd'hui pour avoir été le principal théoricien du solidarisme. Quelle(s) empreinte(s) a-t-il laissée à la Ligue ? Bien plus qu'on ne l'imagine...

Le solidarisme est une doctrine politique qui, un quart de siècle après la Commune, traduit le retour de la question sociale dans les préoccupations républicaines. Son ouvrage *Solidarité*¹ (1896), qui a marqué toute une génération, se présente comme une troisième voie qui permet d'échapper à l'alternative entre un libéralisme débridé, confortant les inégalités sociales et les privilèges des puissants, et un socialisme révolutionnaire attendant tout de l'État pour fabriquer d'en haut, par décrets, une société égalitaire. Le solidarisme n'entend pas remettre en cause le droit de propriété et la liberté individuelle, mais en corriger les effets au nom de la justice sociale qui implique de donner à chacun des chances égales, et d'agir résolument pour « diminuer chaque jour un peu plus l'inégalité des conditions ». La force de l'idée de solidarité est de rendre les hommes interdépendants, et redevables les uns envers les autres, y compris envers les générations qui les ont précédés : la « dette sociale », dont le montant pour chacun ne peut être exactement calculé, crée à la fois des obligations morales aux individus et des obligations légales à l'État, en tant que détenteur en dernier ressort de l'intérêt général. En ce sens c'est une théorie laïque qui se distingue de la simple charité. Le rôle de l'éducation y reste fondamental, car elle seule est capable de faire prendre conscience aux individus de leurs responsabilités sociales et civiques.

LOUVERTURE AUX QUESTIONS SOCIALES

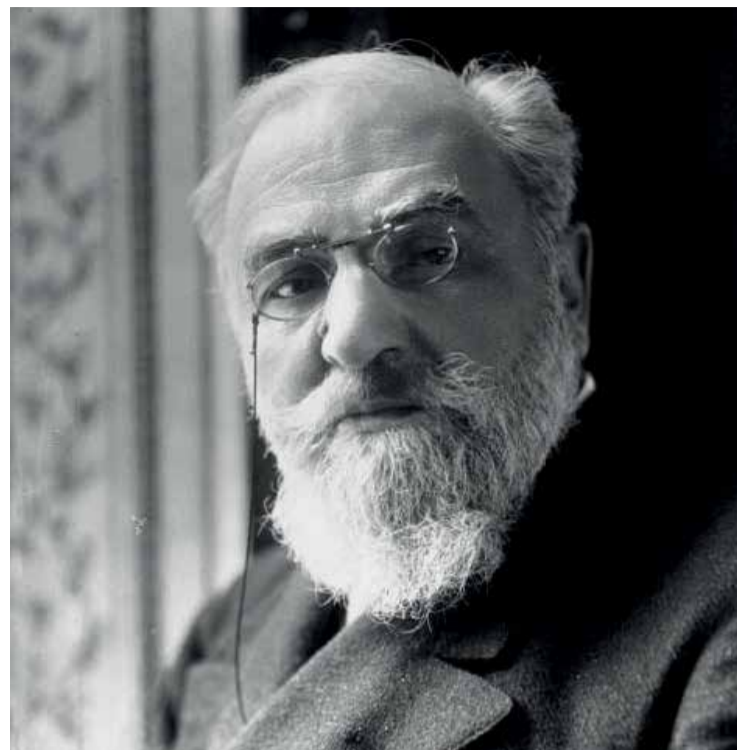
Ces idées ont trouvé à la Ligue leur terrain d'élection. Léon Bourgeois, juriste de formation puis préfet, y est entré au tout début de sa carrière politique, juste après être devenu député (1888). C'est Jean Macé en personne qui est allé le chercher, et l'a intronisé vice-

président en 1889. À la disparition du fondateur (décembre 1894), il apparaît tout désigné pour lui succéder comme président. Les discours qu'il prononce lors des grands Congrès de Nantes (1894), Bordeaux (1895), Rouen (1896) ont eu un grand retentissement. Réunis avec d'autres dans *L'Éducation de la démocratie française* (1897), on peut les considérer comme des contributions à un « solidarisme pratique ». Dans la brève période où il a dirigé le gouvernement de la France (novembre 1895 - avril 1896), Léon Bourgeois s'est mis en congé de la Ligue mais est resté son président en titre. Il ne quittera cette fonction qu'en redevenant ministre de l'Instruction publique en juin 1898, en pleine affaire Dreyfus. Ombre au tableau : il tarde alors à se démarquer de l'état-major, et contribue à la sous-estimation par la Ligue de l'importance d'un engagement en faveur des droits de l'Homme.

Quelles sont les marques les plus significatives de son passage à la Ligue ? Quelle influence a-t-il exercé sur son évolution ? Précisons d'abord qu'il n'y arrive pas seul : avec lui c'est une nouvelle génération, radicale et solidariste, qui investit l'organisation. Des parlementaires y sont très actifs dans le vote de lois sociales : Louis Ricard pour la loi sur la responsabilité dans les accidents du travail (1898), Paul Strauss pour diverses lois sur l'assistance, Léon Bourgeois lui-même pour le statut de la mutualité (1898) (même s'il échoue comme président du conseil à faire voter l'impôt progressif sur le revenu), Paul Guieysse pour la loi sur les retraites ouvrières et paysannes (1910), etc. Il en résulte une certaine ouverture de la Ligue aux questions sociales du moment, même si l'enjeu que représente le syndicalisme ouvrier, comme celui des fonctionnaires, est alors largement ignoré.

LA NAISSANCE DES ŒUVRES LAÏQUES

Les quatre années de la présidence Bourgeois sont dominées par la mise en œuvre d'une véritable politique de l'adolescence populaire, englobant la question scolaire dans la question sociale : il s'agit de donner « un lendemain » à l'École, à travers la création d'œuvres, telles que patronages laïques, amicales d'ancien(ne)s élèves, mutualités scolaires, cours d'adultes, conférences populaires, etc. La physionomie associative en sera bouleversée ainsi que la base sociologique du mouvement, avec l'arrivée massive des instituteurs appelés à être les animateurs de ces œuvres péri ou postscolaires. L'objectif est de concurrencer les œuvres symétriques du catholicisme social, en quadrillant la société civile, et de protéger l'adolescence – « *l'âge de tous les dangers* » comme le dit Léon Bourgeois – d'un certain nombre de maux sociaux, tout en assurant sa formation sociale et civique dans une perspective d'adhésion aux institutions républicaines. Les pouvoirs publics confient à la Ligue une délégation implicite à cet égard, sans chercher à étatiser ou à uniformiser les activités. Édouard Petit, proche de Léon Bourgeois, est chargé d'une mission d'inspection et d'animation des œuvres sur le terrain. Le solidarisme veut qu'on s'aide d'abord soi-même avant de songer à demander l'aide de l'État, qui n'arrivera qu'en dernier recours. Bourgeois insiste pour que la mobilisation des instituteurs demeure volontaire : « *Faites cette œuvre, leur dit-il, non comme un prolongement de votre fonction publique, mais comme un acte de libre citoyen. Perdez votre caractère de fonctionnaire !* » Telle est l'origine du caractère durablement militant de l'éducation populaire. La dynamique du mouvement postscolaire s'accompagnera cependant d'une réévaluation progressive du rôle de l'État, qui sera conduit à soutenir de plus en plus activement les œuvres laïques, su-



© Bibliothèque nationale de France

perposant une logique de service public à celle de l'initiative privée.

UNE CONCEPTION DE L'ASSOCIATION, UNE PRÉFIGURATION DE « L'ÉCONOMIE SOCIALE »

Cette mixité du public et du privé reste tout à fait dans l'esprit du solidarisme de Bourgeois, qui postule la nécessité d'une mobilisation générale de toutes les forces publiques et privées pour conjurer les « maux sociaux » et assurer le bien commun de la société. Son autre apport à cet égard consiste en une tentative de théorisation de la place de l'association laïque, « entre l'État et la société civile », pourrait-on dire. Bourgeois poursuit ici la démarche de Jean Macé pour définir l'identité de la Ligue, née de l'initiative privée, mais devant faire face à un rapport de proximité grandissant avec les pouvoirs publics. Pour lui, « *une association c'est l'apprentissage de la vie sociale, parce que c'est l'habitude donnée aux hommes de penser à autre chose qu'à eux-mêmes. Son but principal commun, c'est faire sur un petit terrain, l'image réduite de ce que doit être la grande société humaine* ». La relation association/État est placée ici sous le signe de ce qu'on pourrait appeler l'indépendance dans l'interdépendance, une relation dans laquelle les deux parties se confortent mutuellement : lieu d'apprentissage de la démocratie et de formation des demandes sociales, l'association laïque est censée assurer la remontée vers le haut des informations sur ce que sont les intérêts véritables des citoyens ; en s'inscrivant dans ce processus et en y répondant, l'État tend à

abandonner une position de surplomb, et à plus long terme, à concevoir l'intérêt général comme la résultante d'une délibération collective, reflétant la composition des intérêts en présence dans un cadre de liberté démocratique.

Enfin, l'existence d'une nébuleuse solidariste ancrée dans ce qu'on appelle déjà l'économie sociale a permis à la Ligue de s'inscrire dans un mouvement social beaucoup plus large que le seul champ de l'enseignement. La constellation solidariste va de l'Assistance et de la Prévoyance à la Coopération en passant par les Habitations à Bon Marché, ou l'Alliance d'Hygiène Sociale, que Bourgeois préside en personne. En particulier, la Ligue est très proche de la Mutualité par le biais de la Mutualité scolaire, elle contribue fortement à la naissance, en 1902, de la FNMF (Fédération nationale de la mutualité française), dont le premier président, Léopold Mabilieu, est aussi un solidariste, et dont le vice-président en 1906 n'est autre qu'Édouard Petit. Elle participe donc déjà de l'économie sociale. N'est-ce pas par un hommage involontaire au fondateur du solidarisme qu'elle se réclame aujourd'hui de « l'économie sociale et solidaire » ?

• Jean-Paul Martin

1. Réédité aux Presses universitaires du Septentrion, 1998, avec une présentation de Jacques Éloy.

Laïcité : des combats fondateurs aux enjeux d'aujourd'hui

Le colloque que nous avons organisé a révélé toute la pertinence de la Ligue à poursuivre son travail d'éducation populaire laïque. Plus de 350 personnes étaient présentes les 24 et 25 octobre pour écouter et débattre avec chercheurs, universitaires et acteurs de terrain.

Les combats fondateurs furent rappelés et retracés par l'exposé liminaire de l'historien Jean-Paul Martin, qui montra comment la Ligue fut dès l'origine engagée dans un combat en vue de l'établissement de l'école laïque, mais que l'histoire de la Ligue fut « un analyseur de la laïcité française, de ses tendances lourdes et de ses débats actuels ».

L'HISTOIRE DE LA LIGUE, ANALYSEUR DE LA LAÏCITÉ FRANÇAISE

Car si la Ligue fut à l'initiative de la séparation de l'Église et de l'École, que viendront consacrer les lois scolaires des années 1880, et prolonge ce combat par une action résolue visant à promouvoir la morale laïque, cette spécialisation sur la question scolaire la conduit à passer à côté de la loi de 1905, dont la Ligue ne perçoit pas alors le caractère fondateur pour la laïcité que nous lui reconnaissons aujourd'hui. Ce combat contre l'école confessionnelle, modalité choisie par l'Église pour asseoir son emprise sociale, va être le principal combat mené par la Ligue au cours de la majeure partie du XX^e siècle, et marquera durablement la physionomie de la laïcité française.

À cet égard, l'échec du projet du SPULLEN (le grand service public unifié laïque de l'Éducation nationale) en 1984¹ marque un véritable tournant, qui oblige à une réorientation de la laïcité, où les enjeux de 1905 deviennent alors centraux. La laïcité est alors confrontée à un choix crucial, puisque le problème est celui de son inscription dans une société pluraliste et multiculturelle : soit elle s'érige en drapeau identitaire d'un segment de la société parmi les autres (c'est ce qu'on pourrait appeler la « solution belge », où la laïcité est une famille de pensée parmi d'autres), soit elle est strictement maintenue au rôle de règle juridique permettant la coexistence et se doit alors d'aménager le pluralisme, d'en reconnaître la légitimité et les opportunités qu'il crée, et mettre au premier plan par exemple, la lutte contre les discriminations. C'est cette voie qu'a choisie la Ligue. On voit donc que cette mise en perspective historique nous introduit directement au cœur des « enjeux d'aujourd'hui ».

Ce fut la tâche des orateurs suivants d'introduire à ces débats contemporains, à travers deux interventions, l'une de la ju-

riste Frédérique de la Morena, qui curieusement, insiste moins sur la laïcité juridique que sur sa fonction de neutralité religieuse, qu'elle veut étendre à la société civile ; l'autre d'Edwy Plenel qui, contestant une laïcité identitaire, qui conduit à refouler ceux qui ne la partagent pas dans des identités assignées et nous interpelle : « Comment faire du commun ? Comment rassembler notre jeunesse ? » À ses yeux, l'engagement pour la laïcité ne peut se séparer du combat pour l'égalité.

RELIGION(S) ET IDENTITÉ(S)

Place alors à quatre tables rondes, qui vont associer chercheurs et militants pour dégager les enjeux de la laïcité sur quatre thèmes majeurs : la religion, bien sûr, l'école, le féminisme et enfin l'éducation populaire. Comment les religions s'accommodent-elles de la laïcité ? Cette première table ronde va voir se succéder les interventions de Philippe Portier, qui rappelle l'évolution de l'Église catholique au XX^e siècle ; évolution à laquelle la laïcité l'oblige et contre laquelle elle commence par résister, avant de se résoudre à accepter elle aussi le pluralisme de la société, au risque de parfois se retrouver dans la posture de défense d'un catholicisme identitaire. Cette inflexion identitaire sera aussi sensible dans les évolutions du judaïsme français, selon Martine Cohen dont le passage de citoyens français de confession israélite aux Juifs de France est le signe. Ces derniers se vivent comme membres d'une « communauté juive » certes problématique, mais que tentent de figurer des organisations comme le Crif. Quant aux musulmans, Ghaleb Bencheikh rappelle que leur inscription dans la laïcité fut longtemps retardée par un régime dérogatoire appliqué à l'Algérie durant toute la période coloniale ; les musulmans étant davantage considérés comme sujets de l'Empire que comme citoyens de la République, malgré les efforts constants d'un Ben Badis² plaidant sans relâche et en vain pour une application de la loi de 1905 à l'Islam. Dès lors, tant les regards extérieurs que la volonté égalitaire issue de la décolonisation, ne pouvaient là aussi que favoriser une inflexion identitaire de l'Islam dans la société française. Valentine Zuber pouvaient alors conclure en s'interrogeant sur les évolutions de la laïcité, en demandant



© Olivier-Pezzol-Mollis-eyes

ce que peut signifier la volonté que l'on peut relever ici ou là de « compléter » la devise républicaine liberté, égalité, fraternité en y adjoignant « laïcité » comme quatrième terme.

JUSTICE SOCIALE ET ÉGALITÉ

La seconde table ronde, consacrée à l'école, lie d'emblée le devenir de la laïcité à la question de la justice sociale (« l'école doit pouvoir tenir ses promesses si elle veut être laïque ») à travers l'intervention roborative de Jean-Paul Delahaye qui s'appuie sur les conclusions de la mission qu'il vient de conduire sur la grande pauvreté à l'école, pour tirer la sonnette d'alarme et alerter sur les dangers des inégalités scolaires. Puis Françoise Lorcerie évoque la manière dont, à travers une expérience de formation à la laïcité, il est possible de faire émerger les interrogations des enseignants, et de prendre la pleine dimension de leur engagement pédagogique. De son côté, Laurence de Cock souligne l'urgence d'une véritable pédagogie de la délibération, face aux différentes formes de savoirs hors l'école. Il revient enfin à Alexandra Cordebard, adjointe aux affaires scolaires de la Ville de Paris de montrer comment les collectivités locales peuvent s'inscrire dans un véritable partenariat éducatif avec l'institution scolaire.

Florence Rochefort ouvre la troisième table ronde en rappelant que le combat féministe a longtemps été conduit indépendamment du combat laïque, et que, si les premiers partisans du vote des femmes furent incontestablement des laïques, ils restèrent longtemps minoritaires ; les femmes étant supposées être sous l'emprise de la religion. Nicole Mosconi rappelle ensuite combien les combats féministes récents, pour la maîtrise de son corps et de la procréation, eurent à s'affronter aux conceptions religieuses traditionnelles, tandis que certains combats, comme la parité, furent l'occasion de profondes divergences au sein même du mouvement féministe. Enfin, Malika Hamidi a commencé par stupéfier l'assistance en évoquant le féminisme musulman dont elle se réclame. Elle en retrace la genèse avant de souligner que ce mouvement doit se battre sur deux fronts : contre le sexisme dans sa communauté de foi et contre le racisme et l'islamophobie dans le mouvement féministe. Pour elle, dans les deux cas, il s'agit de revendiquer l'égalité dans la différence.

La dernière table ronde devait permettre de dégager la contribution de l'éducation populaire au combat laïque : d'abord par une meilleure connaissance des religions, comme celle que propose l'IESR (Institut européen des sciences des religions) avec Isabelle Saint-Martin. Nicolas Cadène, quant à lui, salua au nom de l'Observatoire de la laïcité l'action des mouvements d'éducation populaire pour définir la laïcité au quotidien, dans les circonstances concrètes de sa mise en œuvre. Puis Nadia Azoug, élue locale, proposa un témoignage vibrant de la vitalité culturelle de la « banlieue », engagée dans la promotion d'un « humanisme du divers ». Enfin Robin Renucci devait proposer une métaphore précieuse pour penser cette action culturelle : celle du remouleur, qui affûte les outils que chacun apporte.

Ce colloque a tenté de présenter l'étendue et la complexité des enjeux auxquels la laïcité est confrontée aujourd'hui. De ce point de vue, le colloque est une réussite. D'un autre côté, et c'est aussi un point positif, il permet de nous questionner en tant qu'acteurs de terrain et mouvement d'idées. 150 ans d'histoire ne sont pas 150 ans d'un long fleuve tranquille de la laïcité. Notre histoire a montré que la Ligue a toujours gagné à se remettre en cause et à ne pas regarder la société évoluer sans en prendre part. En clôture du colloque, Jean-Michel Ducomte a d'ailleurs rappelé le sens de cet engagement, soulignant fortement qu'il n'est pas de combat laïque sans combat pour la justice sociale, qui seule permet aux principes de se traduire dans la réalité. Il assigne ainsi à la laïcité un nouvel horizon : celui de produire du commun sans rien renier de l'ambition universaliste.

• Joël Roman

1. La création d'un « grand SPULLEN » faisait partie des 110 propositions pour la France de François Mitterrand en 1981. L'objectif était de rapprocher les établissements publics et privés d'enseignement. Le projet sera abandonné en 1984, provoquant une grande désillusion chez les militants laïques.

2. Abdelhamid Ben Badis (1889-1940) est une figure emblématique du mouvement réformiste musulman en Algérie.

NB. Les contenus des interventions et des débats (vidéos, écrits) sont disponibles sur le site des 150 ans : 150ans-laligue.org. Les actes du colloque seront également prochainement publiés.

La Ligue et le cinéma, pas juste une image...

Animée ou pas, il semblerait que la Ligue ait compris assez rapidement l'importance de l'image. Le colloque « La Ligue et le cinéma » organisé en novembre à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) est l'occasion de revenir sur un secteur investi par notre institution depuis plus d'un siècle.

En 1893, la Ligue de l'enseignement fédère déjà de nombreux cercles lorsque le Cercle parisien crée un service de projections afin d'illustrer les nombreuses conférences populaires qu'il organise. Il possède une « photothèque » qui contient plus de 100 000 vues, mises à la disposition des autres Cercles. Ces derniers comprennent immédiatement l'importance de l'outil film mais seulement dans sa dimension « prophylactique » : on programme dans les lycées techniques des documentaires sur la meilleure façon de soulever une brouette, de porter un sac de ciment, etc. Le cinéma burlesque, expressionniste, dramatique, en un mot fictionnel n'est pas pris en compte : seul le cinéma strictement éducateur a de l'importance.

UN CINÉMA POPULAIRE AU CŒUR DU VILLAGE

Les Ligueurs avaient lutté pour que tous les Français sachent lire, écrire et compter ; ils comprennent intuitivement – comme le dira plus tard Cocteau – que « le Cinéma est l'écriture moderne dont l'encre est la lumière ». Ils veulent maîtriser cette encre de lumière mais dans un premier temps pour que les enfants soient de meilleurs élèves et demain des citoyens exigeants et libres. Ils intègrent l'image comme un outil pédagogique complémentaire à leur démonstration, leur objectif... qui ne peut être qu'éducatif.

Il faut attendre 1925 et une circulaire ministérielle pour que les enseignants et les éducateurs intéressés par l'utilisation du cinéma en classe et dans les œuvres post-scolaires créent dans chaque académie une association régie par la loi 1901 qui prendra le nom d'Office du cinéma éducateur. Les Offices adhèrent en 1933 à la Ligue de l'enseignement dans le cadre de l'Ufocel (Union française des offices du cinéma éducateur laïque).

Au début des années 30, sur

les 37 000 communes de France, 400 comptent plus de 10 000 habitants, seuil estimé pour qu'une exploitation commerciale soit viable. Seules les agglomérations les plus importantes sont dotées d'un cinéma commercial. Pourtant, parallèlement, un autre cinéma chemine jusque dans les plus petites communes : celui des Offices. Le développement du cinéma est alors un facteur essentiel de l'essor de la Ligue.

Le cinéma fit ainsi son apparition dans le cadre de l'organisation des « loisirs » sous le Front populaire. Lors de l'Exposition internationale de 1937, la Ligue présente un type de « foyer communal » pourvu d'une salle de cinéma. La « salle commune » (banquet, bal du samedi soir, discours électoraux...) propre à chaque village ne suffit plus, on y associe une salle de cinéma, l'idée partagée d'une culture pour tous, qui passe entre autres par le cinéma, émerge.

DE L'ÉDUCATIF AU CULTUREL

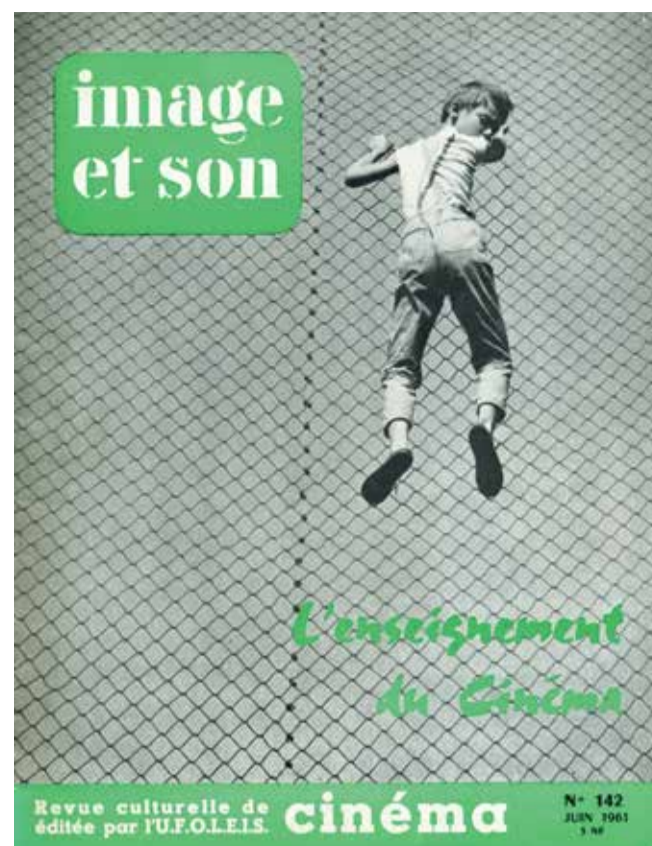
À la Libération, cette notion de culture pop' élargit le mouvement des ciné-clubs qui revendique, au-delà de l'aspect commercial, des catégories de films : d'enseignement, d'éducation, documentaire, récréatif, de spectacle... en raison de leur valeur culturelle.

Dans le même temps, une modification profonde bouleverse la situation. En effet, la fabrication de petits appareils portatifs permet la création de petites salles grâce à l'implantation de postes fixes et de tournées itinérantes, provoquant ainsi l'extension du cinéma commercial dans les plus petits villages. Les Offices qui gèrent de fait de très nombreuses salles de cinéma sont accusés de concurrence !

La nécessité d'adapter la structure cinématographique de la Ligue aux nouvelles réalités audiovisuelles, à savoir le distinguo entre cinéma commercial et non-commercial, l'essor de la télévision et de la radio, s'impose absolument.

Le succès des programmations cinématographiques de l'Ufocel sera réel, autant que celui de la revue *Image et Son*. La Ligue devient la première fédération française de ciné-clubs et le regard porté sur le 7^e Art par ses animateurs sera assez avant-gardiste. Le mouvement traversera pendant une grosse dizaine d'années une période particulièrement dense et bouillonnante : stages de visionnement, d'études filmiques (la revue *Avant-scène Cinéma*), formation d'animateurs de débats...

C'est une période où commande est passée à René Vautier¹ pour réaliser un film sur ce que la République française apporte à ses colonies : *Afrique 50* sera considéré depuis comme le premier film anticolonialiste français. C'est aussi une période où le critique cinéma de *l'Action laïque* intitule son article consacré au chef-d'œuvre de Resnais « Marienbad, an neuf du cinéma » alors que dans le même temps la fédération des œuvres laïques de la Drome récompense la meilleure ménagère du département... Une période particulièrement dure où Mouloud Féraouf, instituteur, écrivain et Ligueur écrit à son Mouvement une lettre très émouvante sur l'avenir de l'Algérie alors que dans le même temps, des administrateurs – au nom du caractère indivisible de la République – vont contre le sens de l'Histoire. Il sera assassiné avec Maxime Marchand, ancien président de la fédération des œuvres laïques d'Oran, par l'OAS. C'est enfin une période qui voit le cinéma devenir un des secteurs si ce n'est le secteur le plus politique et le plus poétique de la Ligue de l'enseignement. Le néoréalisme italien, la Nouvelle Vague française, la découverte du cinéma japonais, le cinéma nuovo scandent les programmations des ciné-clubs et les débats qui font suite aux projections retiennent de nombreux spectateurs.



DES CIRCUITS ITINÉRANTS À L'ÉDUCATION AUX IMAGES

L'Ufocel se transforme en Ufo-léis, Union française des œuvres laïques d'éducation par l'image et par le son. La fin des années 70 verra le paysage audiovisuel subir à nouveau de profondes modifications avec l'évolution des programmations télévisuelles, l'apparition de nouveaux appareils de projection, de nouvelles réglementations... Cela se traduit par une lente érosion du nombre des ciné-clubs et la disparition des cinémas commerciaux dans les petites communes et les quartiers.

Face à cette menace de désertification culturelle qui pèse sur le milieu rural et les zones suburbaines, la Ligue met en œuvre, à son échelle, une politique d'aménagement du territoire visant à maintenir un accès régulier aux films pour tout un chacun. Elle prétend que la baisse de fréquentation des salles et leur disparition ne constituent pas une fatalité. Elle s'emploie à promouvoir dans l'ensemble de son réseau des actions éducatives et des programmations qui permettent de former encore et toujours des publics exigeants.

Les fédérations et des associations affiliées vont donc reprendre l'animation et la gestion de salles menacées de fermeture et créer des circuits itinérants, permettant ainsi à des centaines de milliers de spectateurs de ne pas être privés de ce qui reste le spectacle culturel le plus suivi en France. Le cinéma évoluera encore et encore...

Les salles ont cédé la place aux méga-multiplexes, une grande partie des films ressemblent aujourd'hui à des spectacles pyrotechniques, les chaînes de télévision qui

proposent du film au kilomètre se démultiplient et cette immense bouillonne interrompt les créateurs qui se risquent à nouveau à commettre des films qui dérangent, qui innovent... Ces films permettent, entre autres, aux éducateurs de la Ligue d'aller défendre légitimement les valeurs de la République dans des secteurs où la prégnance associative du mouvement est moins évidente qu'auparavant.

Oui, c'est pour cela qu'ils programment dans le Var comme dans de nombreux départements le film *Mustang* qui n'est pas un western et qui raconte l'histoire de cinq sœurs vivant aujourd'hui au fin fond de la Turquie, pour débattre par la suite de laïcité. Et s'ils le font c'est parce qu'ils sont persuadés comme Antoine, Jean et Étienne – le conducteur de train, le policier et le tailleur de pierre qui accompagnèrent Jean Macé – de l'importance, de la nécessité de l'instruction et de l'éducation populaire.

• Alain Parizot

1. René Vautier est un réalisateur et scénariste français (mort en janvier 2015). Militant du Parti communiste français, en 1950, il réalise son premier film, *Afrique 50*, qui était une simple commande de la Ligue de l'enseignement destinée à mettre en valeur la mission éducative de la France dans ses colonies. Sur place, il décide de témoigner d'une réalité non commandée, de ce fait le film sera interdit pendant plus de 40 ans. Ce sera le premier film anticolonialiste français, chef-d'œuvre du cinéma engagé, qui lui vaudra 13 inculpations et une condamnation de prison. Son film le plus connu est *Avoir 20 ans dans les Aurès* qui obtiendra le prix international de la critique au festival de Cannes en 1972.